Association cultuelle de l'Eglise protestante unie du Marais

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle

18 mars 2018

Les membres de l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie du Marais se sont réunis en assemblée générale ordinaire en son siège social suite à la convocation adressée par le conseil presbytéral afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Emargement et comptage des votes
2. Lecture de la déclaration de foi
3. Election du bureau de l'AG (président, secrétaire, deux assesseurs pour vérifier les votes)
4. Approbation du PV de l'AG ordinaire annuelle de l'année précédente
5. Rapport moral du président
6. Rapport du trésorier (gestion 2017 et budget 2018)
7. Résolution relative aux comptes
8. Résolution relative au quitus moral et financier
9. Résolution relative au budget
10. Renouvellement du conseil presbytéral

1-**Emargement et comptage des votes**

L'Eglise compte 292 membres officiellement inscrits et 110 membres présents ou représentés.

Tous les pouvoirs ont été pris en compte.

2- **Lecture de la déclaration de foi**

3- Election du bureau

Le bureau d'assemblée générale élu est constitué par :

Présidente : Nina Bocco
Secrétaire : Françoise Barrairon
Scrutateurs : Barthélemy Littot, Véronique Roux Hogan

Résolution adoptée à l'unanimité

Nina Bocco, ouvre la séance en constatant que l'assemblée peut valablement délibérer.

Elle constate que le commissaire aux comptes Monsieur Jean-Eudes Guérin, a été régulièrement convoqué à la présente assemblée. Les résolutions suivantes sont mises aux voix :

4- Approbation du PV de l' AG 2017 :

Après en avoir pris connaissance, les membres de l'assemblée approuvent le PV de l'AG ordinaire annuelle du 12 mars 2017. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue (107 voix pour, 3 abstentions, 0 voix contre)

5-Rapport moral du président:

Thomas Lo Negro, président du conseil presbytéral, présente le rapport moral sur l'exercice 2017 .
Le rapport moral est annexé au présent procès verbal ; seuls les grands titres et quelques chiffres sont rappelés ci-dessous:
L'Eglise accueille, accompagne et forme des disciples. A noter : 9 baptêmes, 2 confirmations, 11 mariages, une dizaine de naissances et 6 présentations d'enfants. 250 rendez-vous d'accompagnement et une quarantaine de personnes impliquées dans la formation à la louange.
L'Eglise vit la fraternité et l'unité tant à l'intérieur (culte des nations, buffets, soirée de Noël, week end d'Eglise..) qu' avec d'autres chrétiens (célébration des 500 ans de la Réforme avec les paroisses catholiques du secteur…)
L'Eglise partage ses ressources à l'extérieur *:* au sein de l'EPUdF : accueil des étudiants en théologie, soutien logistique des attestants, aboutissement du projet d'Eglise de Créteil, formations Libérer à Libourne, Nantes, Marseille, Saint Germain, sans compter les formations du même type en Suisse, aux Etats Unis (Seatle), en Tunisie.

Caroline Bretones présente le ***projet de vie 2018-2020*** dont la version courte est la suivante :
« Crois-prie-agis
Nous sommes frères et sœurs en Christ.
Venus d'horizons différents, nous formons une grande famille, composée d'hommes et de femmes, d'adolescents et d'enfants de toutes classes sociales et de toutes origines se reconnaissant comme frères et sœurs en Jésus Christ, enfants d'un même Père, animés d'un même souffle par l'Esprit Saint.
Nous appartenons à Jésus Christ : il est le commencement et la fin, le centre de notre vie, la pulsation de nos cœurs.
Notre histoire commune, c'est de l'avoir rencontré. Notre destin commun, c'est de le suivre. Notre espérance, c'est son retour. »

Thomas Keller fait ensuite une présentation du ***synode régional*** réuni à Dourdan du 17 au 19 novembre 2017. Pas de grands thèmes théologiques ; beaucoup de temps consacré à la crise financière, signe d'une crise spirituelle et de l'absence de vision commune.

Thomas Keller nous invite à aimer notre Eglise, à prier pour elle pour un réveil et une dépendance à l'Esprit Saint.

Nina Bocco cède la parole à l'assemblée pour poser des questions sur ce qui vient d'être présenté ou pour des compléments d'information:

Q : Qu'est-ce qui est nouveau dans le projet de vie ?
R : deux éléments sont très présents : l'unité de l'Eglise qui continue de grandir et la sortie « hors les murs » en posant des actions concrètes.

Q : le fait que Gilles Boucomont soit désormais pasteur de l'Eglise de Belleville ne va t-il pas nous conduire à développer des projets communs ?
R : non, dans le quotidien de l'Eglise ; mais oui pour les formations « Libérer » et « Dire Dieu ».

Q : le WE d'Eglise sera t-il renouvelé ?
R : pas d'automatisme ; en 2017 ce WE a répondu à un besoin. Il n'en n'est pas prévu pour 2018 ; on verra par la suite, mais ce n'est pas exclu.

Q : On a parlé d'une « crise » de l'EPUdF, peut-on avoir quelques précisions ?
R : l'Eglise constate une décroissance régulière depuis 30 ans, soit environ 2% par an. Elle n'arrive plus à faire face à ses besoins financiers. Sa vision vise à fermer des églises locales, à supprimer des postes pastoraux.
C'est avant tout une crise spirituelle. Quand on ne proclame plus la Bonne Nouvelle, on perd le contact avec le Seigneur.

Q : La référence à la louange n'est pas nouvelle. Le conseil presbytéral a t-il discerné un élément nouveau ?
R : L'appel à la louange a été reçu dans la prière pendant l'année de transition 2016-2017. En 2018, on entre dans une dimension nouvelle, non plus seulement individuelle mais collective. Par ailleurs, il s'agit de redonner toute son importance à la louange au-delà même de la paroisse. C'est ainsi qu'on a exporté la louange dans les églises protestantes unies de Nantes et de Marseille.
A tous de découvrir la puissance de la louange.

Q : L'année dernière, on a parlé de réconciliation, cette année on évoque l'unité. Qu'entendez-vous par là ?
R : l'unité est le prolongement de la réconciliation. On vient tous d'origine et de cultures différentes en sorte que la réconciliation était un préalable nécessaire : réconciliation avec le Père, avec nous-mêmes, entre nous.
Désormais, c'est à l'unité que nous sommes appelés, en commençant à la vivre à l'intérieur de l'Eglise, entre nous et avec les communautés chrétiennes qui nous sont les plus proches, à savoir les communautés arabophones et japonaises.

Q : Devons-nous rendre compte de notre projet de vie aux instances régionales et nationales de l'EPUdF ?
R : non, le projet de vie est la vision de la paroisse, il lui sert de guid**e**

6-Rapport du trésorier

Thomas Lo Negro cède la parole au trésorier Hassan Tellache pour la présentation du rapport financier 2017 (comptes 2017, budget 2018).

Comptes 2017 :
- des recettes stables, malgré une légère baisse des dons réguliers ;
- une diminution nette des charges par rapport au budget voté en 2017 et à l'exercice 2016 qui peut s'expliquer de la manière suivante: le projet d'achat d'un presbytère est resté sans suite, Mialy est passé d'un temps plein à un temps partiel, des dépenses exceptionnelles en 2016
(travaux immobiliers, déménagement du pasteur), un seul pasteur jusqu'en juillet 2017.

Projet de budget 2018 :
- augmentation importante des dépenses : construction d'une verrière dans la cour (100.000€ amortis sur 4 ans), augmentation de la cible (+ 4000€), embauche d'un mi temps pour compenser le temps partiel de Mialy à la rentrée (+ 4612€).

Dépenses arrondies au niveau des recettes : 326.000€
Le rapport financier est annexé au présent procès verbal.

Nina Bocco, donne de nouveau la parole à l'assemblée.

Q : Pourquoi ne pas avoir produit un compte de résultat écrit ?
R : Nous le faisons usuellement, mais cette année nous avons manqué de temps pour le finaliser suffisamment en amont de l'AG. Nous le mettrons à disposition l'année prochaine. A noter que nos statuts ne prévoient pas l'envoi de ce document en amont de l'AG. Nous le faisons tout de même pour rendre l'AG plus efficace.

Q : Ne doit-on pas créer un bureau pour les pasteurs salle Saint Vincent de Paul ?
R : oui, mais la mairie de Paris prévoit au préalable de restaurer la pièce après avoir découvert des traces de peinture ancienne sur les murs.

Q : le premier dimanche du mois la collecte est affectée à l'Entraide. En est-il de même quand les chèques sont libellés à l'ordre de l'EPUdM ?
R : non, seul l'argent liquide et les chèques libellés à l'ordre de l'Entraide protestante du Marais ou EPM lui sont attribués. Mais, dans ce cas, il n'y a pas de reçu fiscal car les conditions d'attribution de l'agrément de l'administration sont de plus en plus restrictives.

Q : Vous dîtes que les offrandes 2017 sont inférieures à celles de 2016 si on ne tient pas compte du don exceptionnel de 10.000€. Mais si on additionne les offrandes du premier dimanche du mois dédiées à l'Entraide, la tendance est-elle toujours la même ?
R : la baisse est moins forte effectivement.

Q : Ne faudrait-il pas anticiper le financement des actions nouvelles ?

R :on vote le budget à un instant T, mais on peut réorienter une partie des finances en fonction d'un appel particulier en cours d'année.

Q : On prévoit un budget à l'équilibre ; des projets de plus grosse envergure sont-ils prévus avec nos réserves financières ?
R : oui, par exemple la verrière : on prévoit un amortissement sur 4 ans que nos fonds propres serviront à financer, soit 25.000€ par an.

Nina Bocco remercie Hassan (trésorier) et John Breingan (comptable), qui a remplacé Antoine Tirard-Gatel, ainsi que tous ceux qui participent à la vie de l'Eglise par leurs dons.
« L'amour de Dieu nous engage et…engage nos dons ».

7- résolution relative aux comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports, approuve les états financiers de l'exercice 2017, tels qu'arrêtés par le conseil presbytéral, annexés au présent procès verbal.
Cette résolution est adoptée à la majorité absolue (109 pour, 1 abstention, 0 voix contre)

8- résolution relative au quitus moral et financier:

Quitus moral et quitus financier sont donnés au président et au trésorier de l'association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9- résolution relative au budget:

L'assemblée générale approuve le budget de l'association pour l'exercice 2018, tel que présenté par le trésorier sur proposition du conseil presbytéral.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10- renouvellement du conseil presbytéral:

Sont élus à la majorité absolue (104 voix pour, 6 bulletins nuls, 0 voix contre) les candidats proposés par le conseil :

- Elise Guillard (présentée)
- Ronald Louissaint (présenté)
- Bertnard Bechoff (renouvellement de mandat)
- Nina Bocco (renouvellement de mandat)
- Barthélemy Littot (renouvellement de mandat)
- Hanitra Ranaivoson (renouvellement de mandat)
- Véronique Roux Hogan (renouvellement de mandat)

La séance est levée à 15h après le chant : A Dieu soit la gloire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par la présidente et la secrétaire du Bureau de l'AG.

Nina Bocco,
présidente du Bureau de l'AG

Françoise Barrairon,
secrétaire du Bureau de l'AG